



52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP
24, 25 et 26 mars 2017 à Poitiers

Motion

MIGRANTS-REFUGIES

L'arbitraire administratif et répressif contre les migrants-réfugiés et leur soutien par les gouvernances d'Etat actuelles est croissant, tout campement spontané dans la rue subissant au quotidien les violences policières. Il installe une politique de non-accueil dans des camps de transit et des centres d'orientation aux conditions de vie dégradées, où le tri est celui du renvoi vers le premier pays d'arrivée en Europe pour la grande majorité d'entre eux,

Le Congrès de l'USP a entendu de multiples témoignages de ces refus d'asile, en particulier pour les mineurs étrangers, qui subissent une violence de plus qui révèle ou aggrave les effets traumatiques sur le psychisme issus de la confrontation à la violence du départ et la confrontation à la mort à chaque étape de l'itinéraire d'exil.

Cette politique de non-accueil est en rupture avec tous les textes internationaux depuis la Convention de Genève de 1951 et sa mise en œuvre est le produit des règlements de Dublin depuis 1994. Ces règlements de l'Union Européenne, dans le cadre des accords de Schengen, appliquent de plus en plus des mesures restrictives à l'accueil tout en s'accompagnant d'une militarisation des frontières de l'Europe avec le programme Frontex. Les Etats européens portent donc une responsabilité directe, aggravée pour ceux qui dressent des murs et des barbelés, des dizaines de milliers de mort dans les déserts, la Mer Egée et la Méditerranée.

Face à cette barbarie administrée, l'USP exige la fin des règlements de Dublin (actuellement Dublin3), pour rétablir la liberté de circulation et d'installation dont ont bénéficié nombre de migrations précédentes dans notre pays. Dans l'immédiat, nous soutenons la mise en application de l'article 25 qui permet des visas humanitaires dès le départ et le voyage en avion.

L'USP soutient ces migrants et participe concrètement à toute action solidaire qui relève d'actes élémentaires de la vie quotidienne (logement, nourriture, relations de proximité, transports), ainsi que de cours de français, de consultations juridiques et d'accès aux soins.

Ces actions solidaires supposent une protection sociale de droit commun (dans le cadre du 100 % que nous revendiquons pour toute la population), ce qui s'oppose à toutes les tentatives actuelles de limiter l'accès à la CMU-C pour les demandeurs d'asile reconnus et de remise en cause de l'AME pour les autres.

L'USP combat tous les courants xénophobes et racistes, ainsi que toute tentation de repli identitaire, action qu'elle réalise avec d'autres syndicats et collectifs. Dans ce cadre, elle soutient tous les actes de solidarité des habitants, des collectifs associatifs et des mouvements politiques contre les tentatives actuelles de les criminaliser. Elle dénonce également les violences policières que tous, migrants et soutiens subissent au quotidien.